

ANNEXE 3 : CRITERES DE SELECTION DU PROJET

THEMES	CRITERES	COTATION	
Qualité de l'accompagnement proposé et respect des exigences du cahier des charges	Accompagnement adapté aux différentes missions de l'UAPED : accueil du mineur victime, soins et protection adaptés, prise en charge globale (médico-psychologique, médico-légale et judiciaire) et possibilité d'une audition dans des locaux adaptés par les services d'enquête	8	25
	Qualité du projet et respect des attendus : adaptation des locaux, capacités d'intervention sur les différents territoires, coordination avec les différents acteurs, modalité d'entrée et de sortie du dispositif...	7	
	Composition de l'équipe pluridisciplinaire et adéquation des compétences mobilisées avec le projet (organigramme, fiches de poste, lettres de mission, plans de formation continue...)	7	
	Co-construction du projet avec les différents partenaires	3	
Coopérations et partenariats envisagés	capacité à travailler en réseau pour organiser le parcours de prise en charge du mineur victime de l'entrée à la sortie du dispositif (conventions de partenariat, protocoles d'adressage, organisation partagée...)	7	15
	Adéquation des partenariats prévus au regard du public ciblé	5	
	Degré de formalisation des partenariats	3	
Capacité de mise en œuvre du projet et équilibre financier	Coût global du projet, équilibre et cohérence du budget au regard du cadrage financier défini par le cahier des charges	6	10
	Capacité de mise en œuvre du projet par le candidat (respect du calendrier, capacité financière, expérience du candidat dans la prise en charge des violences)	4	
TOTAL		50	50